

core depuis cette date, était fondée pour ainsi dire sur la même réserve d'or et nous n'avons guère augmenté le chiffre des billets émis. Le seul élément variable en tout cela c'est le crédit. En se fondant sur la même réserve d'or et le même nombre de billets en circulation, vous pouvez augmenter le chiffre du crédit de 25, 30 ou 40 p. 100; cependant, le crédit représente 90 p. 100 de la monnaie que nous employons pour faire des affaires. Une inflation du crédit de 30 p. 100 a plus d'effet que si nous augmentions de 50 p. 100 le nombre des billets en circulation. En fait, les billets représentent une bien faible proportion de notre monnaie.

Je regrette infiniment que le présent débat se termine avant le dépôt d'un relevé que j'ai demandé. J'ai réclamé le dépôt des chiffres suivants: Le grand total des prêts convertis par les banques canadiennes, la somme globale des fonds déposés dans les banques; les billets de banque en circulation; les billets du Dominion en circulation; les avances consenties en vertu de la loi financière et les réserves d'or que possède actuellement le Dominion.

Si j'avais ce dossier, je pourrais faire voir que le montant global des crédits bancaires, lesquels constituent la masse de notre monnaie, a varié de centaines de millions, alors que le stock d'or du trésor n'accuse que de faibles changements.

M. YOUNG: A quoi faut-il attribuer cette diminution?

M. COOTE: A la manière d'agir des banques?

M. YOUNG: Qu'ont-elles fait?

M. COOTE: Parce que nous avions l'étalon-or, et que les changeurs d'or, les gros banquiers de l'univers, ayant décidé d'adopter la déflation, il nous a fallu, en Canada, emboîter le pas sur-le-champ, sans quoi nous renoncions de fait immédiatement à l'étalon-or car nous ne pouvions suffire à la demande étrangère pour l'or en refusant de recourir à la déflation au même degré qu'eux-mêmes.

M. YOUNG: Nous n'avons plus l'étalon d'or.

M. COOTE: Oui, parce que nous ne pouvons maintenir la convertibilité que le premier ministre dit être si indispensable.

M. YOUNG: Alors, pourquoi ce resserrement si nous n'avons plus l'étalon-or? Vous ne pouvez blâmer l'étalon-or pour ce resserrement.

M. COOTE: Nous avons pratiqué le resserrement longtemps avant que nous ayons cessé d'être, en fait, sous le régime de l'étalon-or, et nous avons continué ce resserre-

ment depuis, parce que nous avons essayé de conserver l'étalon-or en théorie. Régulièrement, nous n'avons pas abandonné l'étalon-or sauf en ce sens que nous avons interdit l'exportation de l'or. Aux termes de la loi, nos billets sont remboursables en or à vue, et tant qu'il en sera ainsi, nous sommes sous le régime de l'étalon-or et le Gouvernement est tenu de remettre de l'or à ceux qui présentent les billets au bureau du receveur général. C'est ce que prescrit la loi des billets du Dominion. Naturellement, le Gouvernement, peut méconnaître la loi. Je ne suis pas de cet avis; il devrait s'y conformer. En 1914, le Gouvernement dut envisager une situation analogue, mais, il va sans dire, les banques firent alors des démarches auprès du Gouvernement. Une délégation se présenta ici à Ottawa un lundi après-midi. Ce soir-là il y eut réunion spéciale du cabinet et celui-ci suspendit le remboursement de billets en or, dégageant ainsi les banques de leur engagement de payer en monnaie légale, et les autorisant à se servir de leurs propres billets à cette fin. Tout cela s'est fait par un décret du conseil adopté le même soir. L'imprimerie de l'Etat travailla toute la nuit à la préparation d'un numéro spécial de la *Gazette du Canada* et le lendemain matin, les banques étaient dégagées de l'obligation de faire face à leurs engagements soit en billets du Dominion ou en or.

Aujourd'hui, il y a un an et demi que l'Angleterre a renoncé à l'étalon-or, sans que nous ayons supprimé cette obligation de rembourser les billets du Dominion en or, et ainsi nous avons, pendant tout ce temps-là, conservé l'étalon-or, mais en réalité, il n'en était pas ainsi parce que le Gouvernement a décidé de ne pas tenir compte de la loi des billets du Dominion. Je sais que je dis la vérité, comme je l'ai déjà dit, je me suis présenté moi-même au receveur général adjoint et lui ai demandé de l'or, ce qui me fut refusé. Le ministre a dit cet après-midi qu'à son avis, il n'était pas exact de dire que le Gouvernement avait refusé de donner de l'or, mais un peu plus tard, ai-je compris, il a dit que, même si le Gouvernement voulait aujourd'hui remettre de l'or à tous ceux qui en font la demande, les tocks d'or seraient épuisés à la fin d'une seule journée. Les deux déclarations ne concordent guère entre elles. Le receveur général refuse de rembourser les billets en or. On me remit une formule de demande à remplir. Je regrette de ne pas l'avoir ici, mais j'espère que le ministre en déposera une sur le bureau à la disposition de tous les députés.

M. YOUNG: Nous pouvons tous la remplir.

M. COOTE: Avant de reprendre mon siège, j'aimerais à savoir du ministre pour quelle